



Le Lanceléen

Responsables de la commission du journal :
Michel Bersler, Petit-Lancy
Jean-Maurice Piguët, Grand-Lancy

Rédaction : Mme Andrée Piguët
18, av. Eugène-Lance, tél. 94 36 18
Mme Madeleine Magnin
27, ch. de la Vendée, tél. 92 30 09

Abonnement Fr. 5.—
C.C.P. 12-22050 Genève

Publicité et administration : François Sprüngli
8, place des Ormeaux
Petit-Lancy - Tél. 92 11 35

Imprimerie Genevoise S.A.
12, rue des Moultes
Tél. 42 55 20

Le Mot des Intérêts

Lors de son assemblée générale annuelle du 9 avril dernier, notre association a élu son nouveau comité. Il se compose ainsi :

Président : Michel Bersler
Vice-présidente : Madeleine Magnin
Secrétaire : Italo Galéotto
Vice-secrétaire : Danielle Vuilleumier
Trésorier : Edmond Bosonnet
Vice-trésorier : Olivier Rochat
Economistes : M. et Mme Albert Singer
Membres : Georges Brunier, Erhard Burgy, Louis Cuennet, Robert Grodwohl, Humbert Pirotta, Antoinette Rochat, Roland Schweltzer, François Sprüngli, Gérald Tomasini, Marguerite Vaucher.
Vérificateurs des comptes : Philibert Theytaz, Johannes Nas

Après trois ans de présidence, notre ami Robert Grodwohl a demandé à être remplacé ; ceci pour des raisons professionnelles. Il reste parmi nous en tant que membre du comité.

Au nom de mes collègues, je tiens à le remercier pour tout son dévouement et pour le dynamisme qu'il a apporté au sein de notre équipe.

Je profite de ce début d'activité de président, pour lancer un appel aux nouveaux habitants de notre commune.

Nos activités demandent à tous nos membres un gros effort de participation et de dévouement. Il est absolument nécessaire que de nouveaux membres viennent grossir les rangs de notre association, si nous voulons poursuivre notre animation, nos traditions que sont la fête du 1er Août, la sortie des Aînés et les fêtes de Noël pour les enfants et les Aînés.

Avec un effectif plus important, nous pourrions créer d'autres manifestations et développer celles existantes.

Que les personnes que cela intéresse veuillent prendre contact avec nous. C'est avec plaisir que nous les recevrons lors de l'une de nos séances.

Le président : Michel Bersler

Editorial

Après des vacances méditerranéennes largement dotées d'un soleil généreux, je ressens le besoin de me reimmerger dans une atmosphère typiquement helvétique. Une valise pour trois jours est vite bouclée ; cap sur la Suisse centrale. Là, les fontaines, les maisons n'ont pas peur de la couleur, les fresques sur les façades invitent les passants à s'arrêter et aux fenêtres des fleurs à profusion prouvent le bon goût des habitants.

Trois jours ont vite traversé le sablier du temps et c'est déjà le retour à Lancy. Alors là, franchement, quel contraste, quel déconvenue : des maisons grises, tristes souvent, une morne banlieue. Le principal charme de Lancy, c'était la campagne. Qu'en reste-t-il ? Une peau de chagrin qui a encore rétréci avec le massacre du carrefour de la route de Chancy et des derniers champs de maïs qui l'humanisaient un peu. Tout est sacrifié au culte de la circulation.

Sacrifions pendant qu'il est encore temps puisque l'énergie pétrolière a tendance à disparaître plus vite qu'on ne s'y attendait. Que nous restera-t-il à la fin de ce siècle, vingtième et mécanisé ? Va-t-on au devant de fortes restrictions d'énergie ? Cela paraît inévitable puisque le trafic motorisé augmente régulièrement et que les appareils ménagers, gros dévoreurs de kilowatts prolifèrent. Faudra-t-il en désespoir de cause se tourner résolument vers le nucléaire ? Je vois déjà les écologistes de tout poil glisser un œil torve dans ma direction. De plus, nous serions toujours dépendants de l'étranger. Sait-

on que depuis deux ans, le Canada a mis l'embargo sur les livraisons d'uranium destinées à nos centrales ? Huit cents tonnes de ce minéral ont été payées d'avance et la Suisse attend toujours.

Dans les années à venir, on verra certainement la construction de centrales électriques solaires et l'on ne négligera plus le précieux gaz biologique (extrait des déchets ménagers et agricoles entre autres).

Les petites gouttes font les grandes rivières ! La municipalité de Meyrin semble l'avoir compris puisqu'elle a fait installer un échangeur de chaleur à la piscine du centre sportif. Le système est assez élémentaire et ne permet qu'une économie de 2 degrés, mais, sur une saison, cela représente un gain de 12 000 litres de mazout ou de 10 000 m³ de gaz naturel !

Toutes les propositions pouvant permettre d'économiser l'or noir sont à considérer. En voici une : l'an prochain, la Mairie de Lancy devrait encourager nos charmantes sportives à adopter largement la mode des seins nus à la piscine. En effet, chacun a pu remarquer, cet été, nombre d'hommes fixant fébrilement les gradins en tétons, pardon en béton du bassin olympique. Des récupérateurs d'énergie, judicieusement placés dans le mur, devraient permettre une intéressante économie de mazout.

Notre administration communale ne manquant pas de techniciens avertis, il est vraisemblable que nous rattrapons très vite les Meyrinois sur le chemin du progrès.

A. Paoliello



219.—

Prix
Qualité
et toutes les nouveautés pour l'automne

 **Kurer Modes**
Centre commercial Lancy-Onex

Lancy-Sport F.C.

Dimanche 14 octobre 1979 dès 14 heures

GRAND LOTO

SALLE COMMUNALE DU PETIT-LANCY

50% de lots à la mise



Le Lanceléen

66 ans au service des Lancéens

Boucherie - Charcuterie - Traiteur

G. BRUNIER

Téléphone 92 83 82

FRITZ ZUBER, succ.

Entreprise générale de marbrerie

**J.-P. Galloud**77, route de Saint-Georges
1213 PETIT-LANCY
Tél. 92 85 28MARBRERIE - TAILLE DE PIERRE
ART FUNÉRAIRE

COIFFURE

A. Coquar

DAMES ET MESSIEURS

Pl. des Ormeaux 2 - Petit-Lancy - Tél. 92 25 98

Agent
Renault

GARAGE DU PLATEAU

Charly Grosjean

17 bis, route de Chancy
1213 Petit-Lancy - Téléphone (022) 92 15 75

ÉLECTRICITÉ + TÉLÉPHONE

Georges FluryMaîtrise fédérale - Concessionnaire des SI
et des PTT79, route de Saint-Georges 1213 Petit-Lancy
Téléphone (022) 92 17 27

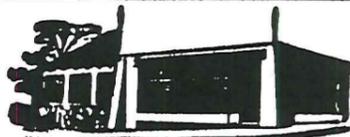
Matériaux du Salève

A. ASTIÉ & FILS S.A.Sable et gravier
Location de trax
TERRASSEMENT - GÉNIE CIVIL

Petit-Lancy Téléphone 92 11 81 et 92 11 94

CONSTRUCTION MÉTALLIQUE
SPÉCIALITÉ DE RESSORTS**L. NAVILLE**

Petit-Lancy Tél. 92 26 14

**Baltzinger**ALIMENTATION-MERCERIE-JOUETS
PETIT-LANCY - GENEVE - TEL. 92 16 34

BRASSERIE

Le Commerce28, route de Chancy - 1213 Petit-Lancy
Téléphone 93 51 31Ses plats du jour
Ses menus du dimanche
Ses filets de porches du lac
Ses fondues « maison »SALLE POUR BANQUETS ET RÉUNIONS
SAMEDI FERMÉ - OUVERT LE DIMANCHEAprès le concert de la Fanfare de Lancy donné
le 31 mai en l'Eglise du Grand-Lancy
Correspondance reçue par l'Association des
Intérêts du Grand-Lancy :**Association Foyer-Handicap**C'est avec le plus vif plaisir que nous avons
appris que l'Association des Intérêts du Grand-
Lancy avait fait une collecte en notre faveur à
l'occasion du concert donné par la Fanfare de
Lancy et divers solistes en l'église catholique
du Grand-Lancy.Le montant de deux cent cinquante francs
que vous nous avez adressé est certes sub-
stantiel et nous apprécions très vivement que
vous ayez choisi d'en faire bénéficier notre
association.Permettez-moi, au nom des pensionnaires de
nos foyers, de vous exprimer notre sincère
reconnaissance pour ce geste généreux et pour
l'intérêt amical dont il témoigne.

Annette Kaplun, présidente

Bibliothèque municipaleA la bibliothèque municipale, avenue Louis-
Bertrand (ancienne Villa Muri) en sous-sol, vous
trouverez toujours un accueil sympathique et
une collection de livres, romans, etc., intéres-
sants pour agrémenter vos soirées. Ouverture
tous les vendredis de 15 h. 30 à 16 h. 30, sauf
lors de vacances scolaires.Cette bibliothèque a été fondée vers 1910 par
le régent principal, M. Emile Paquin et sa fem-
me, Mme Paquin, également maîtresse à l'école
du Petit-Lancy. Beaucoup de lecteurs viennent
à la bibliothèque, installée dans le bâtiment
scolaire. Les années ont passé, la bibliothèque
a déménagé dans une pièce, à côté de la salle
de la fanfare. Puis nouveau déplacement dans
le local actuel.Il y a trente ans, en septembre 1949, j'ai été
chargée de m'en occuper. Chaque année, la
Mairie allouait une modeste somme pour l'achat
de nouveaux livres. Oh, ils étaient bien meilleur
marché qu'à l'heure actuelle. Ce qui m'a permis
de les faire relier, puis de les recouvrir d'un
plastique auto-collant. Très pratique et hygié-
nique quand un livre passe dans beaucoup de
mains. La Bibliothèque pour tous, à Lausanne,
prête aussi chaque année un lot de livres.
C'était très gai, cette heure de distribution de
lecture. L'ambiance était et reste toujours fami-
liale. Aussi, j'invite de nouveaux lecteurs à venir
voir les trésors de cette petite bibliothèque.

Dora Blaser

**Colonie du Gd-Lancy
« La Toison d'Or »**Nous vous remercions sincèrement pour le
chèque que vous nous avez fait parvenir.Comme vous le savez certainement, les
comptes d'une colonie sont toujours très diffi-
ciles à équilibrer ; c'est pourquoi nous vous en
sommes d'autant plus reconnaissants.Notre colonie se déroule dans les meilleures
conditions possibles et espérons que tous les
enfants en gardent le meilleur des souvenirs.En réitérant nos remerciements, nous sou-
haitons plein succès à votre association et vous
présentons nos meilleures salutations.

M. Carrard

Colonie de vacances de Lancy

Monsieur le président,

Au nom du comité de la Colonie de vacances
« Fleur d'Épine » à la Coudre, j'accuse bonne
réception de votre chèque de cent francs des-
tiné à animer la journée du 1er Août à la colo.Très sensibles à votre initiative nous remer-
cions chaleureusement votre association et nous
vous prions d'être notre intermédiaire auprès de
vos collègues pour leur dire combien ce geste
est un encouragement pour le travail que nous
repreons après une interruption de 9 ans.J'écris, par ailleurs, à la Fanfare de Lancy,
sans le dévouement de laquelle rien n'aurait
pu être fait.Nous souhaitons que vous ayez l'occasion
d'apprécier le nouveau bâtiment mis à la dis-
position des habitants de Lancy par les autorités
municipales. Ce serait pour nous une grande
satisfaction.En vous remerciant encore très chaleureuse-
ment pour votre don, je vous prie d'agréer,
Monsieur le président, mes salutations les mei-
lleures

M. Magnin

Garage

ODIER

Carrosserie

Agence officielle TOYOTA - Vente - Service — Tôlerie - Peinture au four
Notre service à la clientèle : vous nous amenez votre voiture et vous
repartez avec l'une des nôtres gratuitement

RÉPARATIONS SOIGNÉES DE TOUTES MARQUES

Téléphone 93 55 11

8, avenue des Grandes-Communes (face au Centre professionnel)
Petit-Lancy - Onex**Jardin des tout-petits**Parents, nous vous rappelons que vous pou-
vez confier vos petits enfants, de 2 mois à
2 ans et demi, au « Jardin des tout-petits », 4,
chemin des Clochetons (à côté de l'école du
Petit-Lancy). La garderie est ouverte les mardi
et vendredi après-midi, de 13 h. 30 à 17 h.La garderie serait heureuse d'accueillir égale-
ment des personnes désireuses d'offrir un peu
de leur temps, à titre bénévole, pour secourir
la personne responsable de la garde des en-
fants ou autre activité. Pour tout renseignement :
téléphone 94 68 40.**Exposition**A la fin de l'année scolaire, Mme Eliane
Steiner, maîtresse de travaux à l'aiguille a de
nouveau présenté les œuvres de ses élèves.Toujours de bon goût, pleins d'idées origi-
nales et d'une facture remarquable, les vête-
ments et objets, offerts à notre attention mé-
ritent toutes nos félicitations.De nombreux parents, ainsi que les Autorités
municipales ont honoré cette exposition de
leur visite. Fière de leur travail, les élèves elles-
mêmes avalent garni la classe qui était devenue
à la fois jardin et mare à grenouilles.Bravo !
Espérons que les nouvelles dispositions du
programme de cet enseignement bientôt dispen-
sé aussi aux garçons, ne nous priveront pas
de cette exposition.Vous direz peut-être : « Quelle relation y a-t-il
entre la vente des timbres Pro Juventute et mon
journal de quartier ? ». Et bien, s'il se trouve,
par exemple, dans votre quartier, une crèche,
un jardin d'enfants, des places de jeu aux
abords des immeubles, un jardin Robinson, une
ludothèque... vous pouvez penser alors que
Pro Juventute s'en est occupé ! Comment ? Par
une aide technique aux associations de parents,
aux groupements d'habitants (conseil pour un
aménagement, Informations, etc.). Par une aide
financière également permettant à des projets
de se réaliser avant que l'Etat prenne le relais
par un subventionnement plus important. C'est
là, en effet, notre rôle spécifique : grâce à la
mobilité et à la modestie de notre institution
sur le plan genevois, nous pouvons intervenir
rapidement et sans tracasseries administratives
pour favoriser le démarrage d'un projet.En un mot : nous sommes au service de la
population de votre quartier pour tous les pro-
blèmes touchant à l'enfance. Outre les ques-
tions d'espaces de jeu (avez-vous déjà vu passer
notre « camion de jeu » ?), nous pouvons
vous rendre service grâce à notre Service so-
cial (placement de vacances dans des familles,
aide aux familles incomplètes, aide et conseils
aux futures mères), et à notre Service Informa-
tions-vacances (renseignements concernant le
travail à la campagne, les vacances familiales,
les stages chez l'artisan et l'engagement volon-
taire des jeunes en Suisse et à l'étranger, nota-
ment notre camp de l'Action 7 en Cé-
vennes).

Faites bon accueil à nos petits vendeurs !

Les enfants des écoles primaires vendront
des timbres et cartes dès le 22 octobre.Les élèves du C.O. vendront des cartes de
vœux dès le 22 octobre.Vente directe, dès le 23 novembre à notre
bureau de vente, 10, place de la Taconnerie,
téléphone 21 60 02.Pour tous renseignements : Pro Juventute-
Genève, Service social et animation, 7 bis, rue
des Chaudronniers, téléphone 21 32 11.**Association Cité-Joie**Caritas-Genève nous communique les préci-
sions suivantes :**Immeubles Cité-Joie**

16-18-20 avenue des Communes-Réunies

- 108 appartements HLM de 2, 4 et 5 pièces.

- Crèche-garderie Chante-Joie, tél. 94 81 70.

- Hôtel de Jeunes (40 chambres meublées pour
jeunes gens), téléphone 94 61 50.- Foyer Myrjana (16 chambres meublées pour
jeunes filles), téléphone 94 58 98.- Centre Levron (6 chambres meublées pour
dépannages urgents uniquement pour fem-
mes), téléphone 94 61 94.Pour tous renseignements, prière de s'adres-
ser à Caritas-Genève (Jean Grob), téléphone
20 21 44.Le secrétaire de l'Association :
Jean GrobUne autre sensation
à découvrir chez**Denis Weber**

Cycles et motos

place des Ormeaux
1213 Petit-Lancy - Tél. 92 26 37**Pharmacie
du Petit-Lancy**

A. THEVENOZ, pharm.

PARFUMERIE - ARTICLES POUR BÉBÉS
LIVRAISONS A DOMICILE

28, rte de Chancy - Pt-Lancy - Tél. 92 16 68

BOULANGERIE-PÂTISSERIE

LANCY CENTRE

(côté av. Louis-Bertrand)

L. BUGNO

Petit-Lancy Tél. 92 24 34

GYPSERIE - PEINTURE

Eric Schürch

Maîtrise fédérale

Boulevard du Pont-d'Arve
Téléphone 29 55 80
1211 Genève 4 - Plainpalais**Propriétaires de villas**j'achète dans la région de Lancy
ou environs immédiats
Villa 5 à 8 pièces

Paiement comptant

Téléphone 28 61 90, entre 10 et 17 h.

GIROD & PITTET

ÉLECTRICITÉ

PETIT-LANCY

Tél. 92 62 21 (17 h. 30 à 18 h. 30)

Nous, Lancéens, c'est notre banque !

BCCBANQUE HYPOTHECAIRE DU CANTON DE GENEVE
Banque des Communes Genevoises

28, route de Chancy (ouverte aussi le samedi matin)

Bioshétique - Parfumerie

Clarence Coiffure

Salon UNISEX

Messieurs

- Brushing
- Permanentes et couleurs Bioshétique

Manucure

Ouvert sans interruption de 8 h. 30 à 19 heures
Fermé le lundi28, route de Chancy
1213 Petit-Lancy
Tél. 93 29 36

Chantal Bozzetti

LE TUBE DE L'ANNÉE

BARCO COLORRANGER est équipé du nouveau tube cathodique "precision in line", avec masque à fantôme. Plus de réglage de convergence, rendement de détails égal sur la totalité de l'écran.

BARCO COLORRANGER le premier portable couleur, multinormes sans convertisseur (Pal + Secam)

- 16 touches électroniques "Sensor"
- 5 curseurs de réglage
- contrôle automatique des fréquences
- finition blanche ou marron, avec revêtement simili cuir et poignée rabattable
- en stock, livrable de suite
- dimensions: H 44 cm, L 65 cm, P 44 cm, poids 25 kg

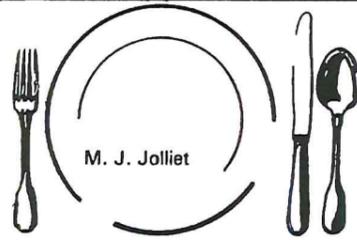


PRIX NET Fr. 2290.— ou location Fr. 70.— par mois

Venez notre magasin-exposition ouverture: 9 h. - 12 h. et 13 h. 30 - 19 h. samedi 9 h. - 12 h.



TELECOLOR
28, chemin de la Vendée
Petit-Lancy - Tél. 92 41 26 / 92 39 02



Café
Restaurant
LANCY-PARC
Spécialités Saint-Galloises

Ofeo LEONELLI

JARDINIER - PAYSAGISTE - CRÉATION
Entretien de parcs et jardins - Pépiniériste

76, route de Base - 1232 CONFIGNON - Téléphone 94 80 66



Installations sanitaires et
ferblanterie
Appareils ménagers

P. FORNARA
succ. de R. Passéno

8-10, place du Marché
Téléphone 42 02 41
Travaux d'entretien et de
réparations

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

A. Comtat

PETIT-LANCY

Téléphone 92 21 09 On porte à domicile

Institut de beauté

AXELINE

Esthéticienne - infirmière diplômée

Tous soins du visage et du corps
Soins des jambes lourdes
Épilation, etc.
Renseignez-vous

95, Bois-de-la-Chapelle - 1213 Onex - 6e ét.
Téléphone 92 45 01

vendée coiffure

Ch. de la Vendée 28
(Place des Ormeaux)
PETIT-LANCY
Téléphone 92 41 24

(Facilités de parking) ISABELLE GUERRY



GRIMM FRÈRES S.A.

26, av. des Morgines
1213 PETIT-LANCY
Tél. 92 13 00

Notre service sûr
prolonge la vie de votre voiture

MARBRERIE - SCULPTURE

M. GAILLOUD
Diplômé à l'Exposition Internationale
de 1938
Maison fondée en 1927

JEAN MORET-GAILLOUD succ.

Route de Saint-Georges 75
1213 PETIT-LANCY - GENEVE
Tél. 022/92 16 24

Pour un bon café, une seule adresse:



**A la Case
de l'Oncle Tom**

Magasins de vente:
pl. Kléber, tél. 32 18 42 - 99, rue de Lyon, tél. 44 37 40
7, rond-point de Rive, tél. 21 38 88
5, rond-point de Plainpalais, tél. 29 58 18



Tondeuses à gazon HAMEDAN
La marque Suisse de qualité

Vente - Service après-vente

68, Ancienne-Route 1218 Grand-Saconnex
Téléphone 98 71 17

Café-Restaurant de la Vendée

« chez DOMINIQUE »

Dominique toujours à votre service
Sa fondue chinoise - Spn tournedos
« Voronoff » et ses autres spécialités
Spécialités de chasse

20, Vendée - 1213 Petit-Lancy - Tél. 92 21 98
Fermé le mardi

Centre de rencontres Marignac

Activités 1979-1980

Activités enfants

Camps:
A Pâques et en automne, pour enfants de 6 à 12 ans.
Centre aéré d'été:
Colonie journalière en juillet et en août.
Clubs du jeudi:
Activités diverses chaque jeudi ouvrable (programme sur demande)
Renseignements et inscriptions: tél. 94 55 33.

Service public

Prêt de salles.
Imprimerie offset.
Duplicateur.
Prêt de matériel.
Secrétariat
Accueil, information (ouvert lundi, mardi et vendredi matin; mercredi et jeudi après-midi).
Téléphone 94 55 33.

Activités autonomes

USKA (club de radio-amateur).
Casa Nostra (groupe culturel catalan).
Bistrot l'Utopique
Cabarets, chansons, folk, jazz tous les vendredis (voir programme).
Cinéma (Ciné-club selon programme)
Expositions permanentes
Activités optionnelles
Commissions d'études.
Quinzaine socio-culturelles.
Fêtes.

Activités structurées

Groupe photo (laboratoire et travaux de groupe).
Club d'échecs.
Studio son (sonorisation, enregistrement, montage).
Ensemble instrumental.
Groupe choral.
Groupe de mères de famille (couture, gymnastique, macramé, crochet-tricot, courtpointerie, etc.).

LE CENTRE MARIGNAC, C'EST...

1. Pour les idéalistes
Une maison, dans un parc magnifique, un lieu où tous, jeunes, enfants et adultes peuvent essayer de faire tomber les « étiquettes » et les cloisons. Une « place de village » où l'on tente de vivre ses loisirs et ses désirs de rencontres dans un esprit de prise en charge communautaire.

2. Pour les gens plus sérieux
Le Centre Marignac est un Centre de Loisirs et de Rencontres situé sur le territoire de la Commune de Lancy. C'est un lieu d'animation qui permet à des âges et des intérêts différents de se rencontrer et d'exercer une activité culturelle ou artistique. Vous trouverez ci-dessus la liste des différentes activités que nous vous proposons. Notre équipe d'animation est à votre entière disposition pour tous renseignements que vous pourriez désirer au 94 55 33.

Groupes des mères de famille

Centre Marignac
28, avenue Eugène-Lance - 1212 Grand-Lancy
Téléphone 94 55 33
PROGRAMME 1979-1980

Couture

Cours du mercredi après-midi de 14 à 16 heures
Professeur: Mme C. Brun
1er trimestre:
du 12 septembre au 12 décembre 1979
(mercredi 24 octobre, vacances)
13 mercredis à Fr. 5.— la leçon = Fr. 65.—
2e trimestre:
du 9 janvier au 26 mars 1980
(mercredi 20 février, vacances)
12 mercredis à Fr. 5.— la leçon = Fr. 60.—
3e trimestre:
du 16 avril au 25 juin 1980
11 mercredis à Fr. 5.— la leçon = Fr. 55.—
Possibilité de s'inscrire tous les 15 jours, donc moitié prix.

Confection de tous vêtements désirés. Arrangements, transformations, vêtements d'enfants coupés dans vêtements adultes. Prière de venir avec son patron.

Carte de rabais 10% pour achats de tissus et mercerie, c/o Contis, Grand Passage, Gras, Meler.

Pour tous renseignements complémentaires et inscriptions, téléphoner au 94 11 06.

Cours de courtpointière

Rideaux, lambrquins, couvre-lits, polochons, abat-jour, coussins
A choix: mardi 9 octobre de 14 à 16 heures ou mardi 9 octobre de 20 à 22 heures.
Inscriptions et renseignements: Tél. 94 11 06
Crochet, pour débutantes
Apprentissage des différents points tout en confectionnant de jolis napperons. Déchiffrement des théories. Travaux à choix.
Les 10 leçons: Fr. 50.—
Début du cours: mardi après-midi 16 octobre, de 14 à 16 heures.
Inscriptions: 94 11 06.
Macramé
Cours pour débutantes. Confection d'un petit panneau mural avec tous les nœuds de base. Mercredi après-midi 3 octobre, de 14 à 16 h. Fr. 30.— par mois.
Cours développé.
Lundi 1er octobre, de 20 à 22 heures. Fr. 30.— par mois.

Inscriptions et renseignements: Mme Bill, téléphone 42 53 91.

Bourse aux vêtements Lancy-Sud

Achat - Dépôt - Vente

Vêtements d'enfants de 2 à 13 ans (en bon état et propres), école En Sauvy, avenue du Curé-Baud, 1212 Grand-Lancy.

Entrée entre la piscine et la salle de rythmique, escalier de l'aula.

Ouverture: Tous les premiers et troisièmes mercredis de chaque mois, de 14 h. 30 à 17 h., ainsi que le premier samedi du mois, de 9 h. à 11 h.

En cas de vacances scolaires, la Bourse aux vêtements n'aura pas lieu.

Notre vente d'articles de sports d'hiver se déroulera les 12 et 13 octobre 1979, soit: vendredi, dépôt de 15 à 20 heures; samedi, vente de 9 à 15 h.

Retrait et remboursement de 16 à 17 heures.

Articles: Ski, chaussures de ski, patins à glace, luges, vêtements de ski, bâtons, etc... Poussettes, jeux, jouets, livres, vélos, etc...

Règlement: Finances d'inscription: Fr. 1.— non remboursable. 10% du prix de vente de chaque article sera retenu pour couvrir les frais administratifs.

Les objets non réclamés jusqu'à 18 heures seront donnés d'office à une œuvre.

Calendrier

| Premiers mercredis | Troisièmes mercredis | Samedi |
|--------------------|----------------------|---------------|
| 5 septembre | 19 septembre | 1er septembre |
| 3 octobre | 17 octobre | 6 octobre |
| 7 novembre | 21 novembre | 3 novembre |
| 5 décembre | 19 décembre | 1er décembre |
| 6 février | 16 janvier | 2 février |
| 5 mars | 19 mars | 1er mars |
| 2 avril | 16 avril | 3 mai |
| 7 mai | 21 mai | 7 juin |
| 4 juin | 18 juin | |

Passé le délai d'un an, les effets non vendus seront donnés d'office à une œuvre.
Nous ne sommes pas responsables des vols.

La Ville de Lancy recherche, pour l'exploitation de la maison « Fleur d'Épine » à La Coudre (commune de L'Isle-Vaud)

UN COUPLE DE GÉRANTS

qui sera chargé d'assurer: la conciergerie du bâtiment, l'entretien, éventuellement faire la cuisine. Logement à disposition.

Tous renseignements au sujet de cette annonce peuvent être obtenus auprès du Secrétaire de la Mairie, téléphone 94 11 11.
Le Maire: Henry Rosselet

STOCKMAR Isolations S.A.

7, avenue des Morgines
1213 PETIT-LANCY
Téléphone (022) 92 87 52

Entreprise générale du bâtiment Maçonnerie

R.-C. SICILIA

10, ch. de l'Avenir - 1213 Petit-Lancy-Onex
Téléphone 92 30 45
CHEMINÉES DE SALON
FUMISTERIE INDUSTRIELLE

Louis SELLA

Gypserie - Peinture

Petite maçonnerie

Petit-Lancy Téléphone 92 52 72

« Chatterie Nouvelle »

Mme M. PUGIN

ancienne assistante vétérinaire

Chaque chat, sa nourriture habituelle

Hygiène parfaite

Grands boxes chauffés et parcs

38, chemin des Pâquerettes Petit-Lancy
Tél. (022) 92 16 51

Café-Restaurant DE SAINT-GEORGES

« CHEZ IRÈNE »

Nouveau propriétaire

Ses spécialités lyonnaises sur commande
Sa carte - Son plat du jour et sa terrasse

10, avenue du Cimetièrre - 1213 Petit-Lancy
Téléphone 92 01 98

Charrière & Vaucher

Germain VAUCHER, succ.

Travaux publics ● Parcs et Jardins

Bd Carl-Vogt 83 Téléphone 28 95 55

**BLANCHISSERIE DES ORMEAUX**

6, place des Ormeaux — Tél 92 30 44

A PARTIR DE 6 DRAPS Fr. 1.90 LE DRAP (simple)
NAPPES et CHEMISES repassage main
SERVICE TRÈS SOIGNÉ

Service à domicile

**DENTIERS**

Réparations et détartrages

Grand-Bureau 19 - Acacias - ☎ 42 59 24
8-12 h. - 14-19 h.**BON**

pour un détartrage de votre prothèse

FERBLANTERIE-PLOMBERIE
 Installations sanitaires

Fernand BARBEY

Arthur DUCREST, successeur

Chemin de l'Épargne 4
 Petit-Lancy Téléphone 93 26 23

CAFÉ-BRASSERIE

DES ORMEAUX

M. PERRUCHOUD

Son « entrecôte maison »
 Ses spécialités
 Son steak au poivre flambé
 et ses mets de brasserie

Téléphone 92 02 62

Vins en gros

C. Berthoud & Cie S.A.
 E. et F. Lance

Téléphone 43 44 45
 1, chemin des Vignes - 1213 Petit-Lancy

Dépositaire de la Maison
A. ORSAT S.A. - MARTIGNY

Ponçage - Imprégnation

Traitement de tous sols - Tous nettoyages

Louis Gleyvod

1, avenue des Morgines - 1213 PETIT-LANCY
 Téléphone 92 80 76

LE NANT-MANAN

CAFÉ-BRASSERIE

Route de Saint-Georges 55 Petit-Lancy
 Téléphone 92 12 95

Spécialité de jambon à l'os
 R. Rienzo

Paul Veillard

Boulangerie - Pâtisserie

4, chemin Claire-Vue
 Tél. 92 16 64

Tél. 92 01 37
 28, ch. de la Vendée
 1213 Petit-Lancy

ph. dutoit
 opticien

Dès 1980, nouvelle adresse :
 1, avenue des Morgines

AMAG

Agence
 VW, Gha-Karmann, Chrysler,
 Plymouth, Dodge, Dart, Valiant
 Saint-Georges - Route du Pont-Butin
 Téléphone 92 34 11

Exposition permanente

de 30 voitures neuves
 et 100 d'occasion

Café, Snack-bar, Kiosque
 300 places de stationnement
 Rue No 2 + Service Amag-Centre ville

LANCY RETRO**A nos lecteurs**

Avec notre Fête Communale, voici le troisième numéro du « Lancyois » qui fait son apparition après de longs mois de repos où, certes, sa rédaction n'a pas été mise à contribution. Elle a eu tout le loisir possible pour se reposer du journalisme et prendre en mains le rude labeur de la vie journalière, si nécessaire à notre existence.

De ses vieux casiers il est ressorti rajeuni et a pris son air de fête pour saluer tous les communiens et habitants de la Campagne genevoise et de la Ville. Donc à tous salut !

Que les Journées des 17, 18 et 19 mai 1913 soient des journées de fête empreintes de la plus franche amitié, où tous réunis dans un même élan de concorde, nous célébrerons notre « Vieille Vogue » rajeunie par le temps, malgré son grand âge où la Trinité l'a continuellement fait passer sur les calendriers.

Petit organe annuel, tu l'as été et tu le resteras peut-être encore longtemps, tes articles ont toujours été inspirés dans un but de généreuse philanthropie à l'égard de nos diverses institutions communales.

Tu méconnaissais la polémique, ta plume n'a jamais été acérée ni mordante pour personne, au contraire, ta rédaction s'est toujours imposée le souci d'apporter l'harmonie, et c'est pourquoi tu viens encore aujourd'hui contribuer à nouveau au succès de notre fête villageoise.

Notre organe annuel évoluera sans doute avec le temps ; il deviendra mensuel, hebdomadaire et peut-être quotidien. Mais ce jour là, il aura à défendre les intérêts d'une vaste agglomération et à discuter les grands problèmes ferroviaires et des voies navigables, Lancy étant peut-être devenu gare centrale et port de mer !

Comme tout se transforme et progresse sur cette terre, Lancy, suivant le mouvement, ne sera plus la grande commune rurale, mais formera un vaste quartier excentrique de la Ville, où les cheminées d'usines et les grattes-ciel remplaceront nos fermes et nos maisonnettes ; le boulevard du Désert, le chemin des Longues-Années auront vécu.

Nos champs, coupés de grandes artères à la banale perspective, n'existeront plus qu'à l'état de légende ; l'Aire canalisée ne sillonnera plus de ses gracieux contours le bas de nos côtes.

De toutes ces transformations, il ne restera rien du passé, que le souvenir. Notre vie villageoise toute faite de simplicité, n'existera plus, elle sera remplacée par la vie intense d'un amalgame de gens d'affaires et à ce moment

là, ceux qui auront le privilège de vivre, malgré la charge des ans, pourront encore raconter à leurs petits-enfants le développement graduel de Lancy : depuis la diligence de Jean-Marie, où le village était éclairé avec des quinquets fumeux, puis des tramways à vapeur et la lumière au gaz, et actuellement, l'électricité pour la traction des voitures automobiles... Jusqu'à la lampe à arc qui, elle aussi, comme don de joyeux avènement doit donner la clarté si nécessaire à chacun en cette période de progrès à outrance.

Que l'avenir nous réserve-t-il ? Votre rédaction est optimiste, elle aussi fait des vœux pour le progrès si nécessaire au développement des peuples, mais elle formule aussi des restrictions avec beaucoup de pessimisme.

Elle craint que ce développement industriel et commercial s'accomplisse en portant atteinte à nos souvenirs d'antan, en venant bouleverser à jamais nos champs, nos prés et nos jardins fleuris, nos fermes propres et nos coquettes maisons de campagne, semées ici et là sans aucune recherche de la ligne droite, entourées par l'espace, le soleil et la lumière, où durant plusieurs générations a subsisté une vie au grand air, agrémentée de bons rapports de voisinage entre tous les communiens.

N'allons pas aussi vite que l'oiseau mécanique passant à travers l'espace, votre rédaction s'est trouvée momentanément plongée dans l'avenir : il lui semble entendre les sifflets des locomotives et la sirène du chaland passant au bas de la colline de Lancy.

Prévoir l'avenir, c'est faire œuvre de prévoyance, car si l'on garde un bon souvenir du passé, il faut aussi prendre les mesures éventuelles pour nous assurer des temps futurs.

Formons les vœux que Lancy garde son caractère de « Cité Jardin » et que nos Ediles municipales, sans entraver le progrès, feroient tout pour nous garder la joie de vivre dans l'espace avec beaucoup de lumière et de verdure, de jolies maisons salubres où toute les maladies infectieuses seront limitées au plus strict minimum.

Ne devançons pas les temps, votre organe restera encore longtemps le journal officiel de votre fête annuelle et à pareille époque, chaque année, il reprendra le jour pour convier tous les enfants de notre commune à passer des journées de concorde et d'amitié. Puissent celles de cette année être de la collaboration de tous.

E.G.

Les Sauveteurs de Lancy

Depuis bien longtemps déjà, on éprouvait le besoin à Lancy, de posséder un Corps de Sauveteurs auxiliaires, organisé sur les bases et d'après les principes de ceux de toutes nos communes suburbaines.

Grâce aux subsides de l'Etat, grâce à la bonne volonté des autorités communales, le désir des habitants est devenu une réalité.

Tous, nous espérons que nos braves Sauveteurs n'auront jamais à intervenir dans un cas de sinistre ; mais tous nous serons fiers d'apprécier les services que rendront ces dévoués citoyens, lors de l'organisation de manifestations dans notre chère commune. Qu'il s'agisse de la vogue, des promotions, d'un cortège, leur concours sera assuré pour le service de police, et nul doute que leur expérience et leur bonne volonté, n'arrivent à donner la décence et la correction qui sont toujours indispensables dans ces diverses occasions.

C'est bien facilement que le recrutement a pu s'opérer, et si le nombre de 32 sauveteurs devait être augmenté, nous savons déjà que les bonnes volontés ne feraient pas défaut !

Actuellement le corps compte 1 chef, 2 sous-chefs, 6 brigadiers et deux sections réparties entre de Grand et le Petit-Lancy.

Les sauveteurs sont munis d'insignes aux couleurs communales : brassard rouge et vert avec plaque portant le nom de la commune ; les gradés portent sur ce brassard un nombre d'étoiles variant selon le grade. C'est donc modeste, comme il convient et l'on adressera jamais à nos braves et dignes sauveteurs, le reproche d'être entrés dans le corps par amour du galon et du panache !!!

Mais ce qui est mieux encore, c'est que notre nouveau corps de police, énergiquement commandé, consciencieusement administré, va s'entraîner au travail et nous sommes sûrs qu'il répondra à ce qu'on attend de lui.

Aussi est-ce avec le plus vif plaisir que le « Lancyois », journal éphémère, qui deviendra, nous osons l'espérer, mensuel d'abord, puis hebdomadaire et quotidien, par la suite, lui souhaite une cordiale et amicale bienvenue au nom des sociétés et de toute la population de Lancy.

Le pont de Lancy

C'est en effet le lundi 15 novembre 1954, à 18 h. 30, que le pont de Lancy fut inauguré officiellement par M. Charles Duboule, alors président du Conseil d'Etat.

Il est vrai que cet ouvrage avait connu une inauguration officielle le dimanche 27 juin 1954 à l'occasion de la fête des promotions. Ce jour-là, on avait déjà coupé le classique ruban pour permettre aux enfants des écoles de passer les premiers sur cet ouvrage d'art qui franchit le valon de l'Aire.

A l'issue de l'inauguration officielle, un certain nombre d'invités au dîner du Conseil d'Etat et du Conseil administratif de la commune de Lancy se rendirent à la salle communale pour faire honneur au repas que M. Bernard Berthel avait préparé :

Feuilleté de jambon périgourdine
 Paupiettes de soles normandes
 Faisan d'Alsace sur canapé
 Pommes chips
 Salade mimosa
 Bombe glacée Pont de Lancy

Après le repas, M. Bernasconi rappela qu'en 1916 déjà, les autorités municipales de Lancy songaient à la construction du pont. Elles avaient même à l'époque voté un arrêté — muni de la clause d'urgence ! — pour l'achat de terrains en prévision de la réalisation de cet ouvrage.

Puis M. Casai évoqua les difficultés qu'il fallut surmonter avant que la construction du pont put être entreprise, difficulté provenant

de l'opposition d'une partie de la population et de la presse, de la nécessité d'acheter des terrains, souvent à prix fort, et du manque d'argent. Il souligna l'effort considérable entrepris par les autorités communales pour développer les deux villages de Lancy, qui tendent à devenir une véritable petite ville, et rendit hommage aux efforts tenaces d'hommes comme MM. Déthiollaz et Henninger, députés de Lancy, pour faire aboutir un projet cher à tous les habitants de la commune. Le pont, rappela ensuite le chef du Département des travaux publics, œuvre de l'ingénieur Pierre Tremblat, a une longueur de 151 mètres, une largeur totale de 16,10 mètres et sa hauteur au-dessus de l'Aire est de 25 mètres. Quant à son coût, il atteint près de deux millions et demi. En terminant, M. Casai évoqua la mémoire de M. Lucien Mercier et de M. Maurice Jekelmann, victimes d'un accident mortel sur le chantier le 17 juin 1953.

Ces renseignements sont tirés de la presse de l'époque.

Quant à l'Association des Intérêts du Grand-Lancy, elle se préoccupa très tôt du problème de la construction du pont, puisque dans le rapport annuel du président d'alors, M. Eugène Lance, pour l'exercice 1913-1914, nous relevons :

« Nous serait-il permis de prier le comité qui va entrer en charge ce soir (18 décembre 1914), de s'intéresser tout spécialement au pont du Petit-Lancy au Grand-Lancy, conséquence logique de la construction du pont Butin. »

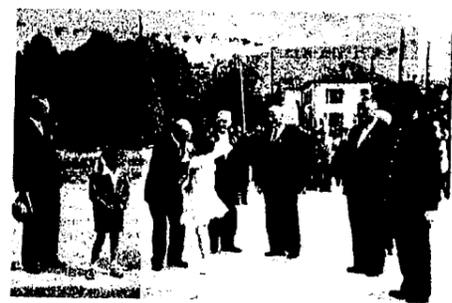


Photo prise le jour des promotions, le 27 juin 1954. De gauche à droite : M. Francis Dupont, Conseiller administratif de Lancy, le jeune Gérard Schwertz, M. Louis Casai, conseiller d'Etat, recevant des fleurs des mains de la petite Denise Blanc (aujourd'hui Mme Jean-Pierre Brun), M. Charles Duchemin, à l'époque inspecteur des écoles, M. Marcel Henninger, conseiller administratif de Lancy, M. Alphonse Bernasconi, conseiller administratif de Lancy, M. Ernest Kaufmann, garde municipal de Lancy. On remarquera à l'arrière-plan que les immeubles du chemin Tressy-Cordy ne sont pas encore construits.

Il était difficile en 1954 d'imaginer que ce pont, tant désiré par l'ensemble de la population, serait 25 ans plus tard, par la place qu'il occupe dans le réseau routier genevois, responsable de tant de maux pour la population du Grand-Lancy.

Claude Gentina

BOULANGERIE - PATISSERIE CONFISERIE

Sur commande : gâteaux d'anniversaire, canapés, petits-fours, etc.

RENDEZ-NOUS VISITE

CAFÉ-RESTAURANT-BOULANGERIE
 Centre Commercial Caroli, Petit-Lancy, téléphone 92 05 45

Succursales :
 Centre commercial du Lignon
 Centre Lancy-Onex, route de Chancy
 47, rue du Grand-Pré

91, rue de la Sarvette
 Centre commercial Tivoli
 1 bis, ch. des Palattes, Grand-Lancy
 29, rue Daubin (Charmilles)





**CAISSE
D'ÉPARGNE
GENÈVE**

banque cantonale genevoise

Votre agence au Grand-Lancy

Place du 1er-Août
Téléphone 94 22 33 (Parking)

Ouvert sans interruption de 8 h. 30 à 16 h. 30
le mercredi jusqu'à 17 h. 30

La Florimontaine

Nous sommes heureux de compter sur le territoire de notre commune une deuxième institution de logements avec encadrement médico-social pour les aînés : La Florimontaine.

L'immeuble comprend 25 appartements de deux pièces pour les personnes seules et 10 de trois pièces pour les couples, une salle de séjour, avec en annexe la terrasse, un local d'ergothérapie, un local de soins et le bureau au 6^e étage.

Dans le local de soins, un agencement fonctionnel permet aux handicapés de bénéficier de l'installation de douches qui leur est la plus adéquate. A noter que la moyenne d'âge des locataires à l'entrée était de 78 ans.

Trois personnes assurent le fonctionnement et la bonne marche de la maison : le gérant social, M. Denis Volery, engagé par la commune, se tient à l'écoute, organise et prévoit de

quoi faire bien vivre à la Florimontaine ; une infirmière, Mlle Lemp et une auxiliaire, Mme Chalut, sont à la disposition des locataires. Elles préviennent, soignent et soutiennent.

Durant les trois premiers mois de fonctionnement, elles ont, grâce à l'appui du deuxième groupe médical, sis dans le même immeuble, évité des hospitalisations.

Grâce aux démarches de l'administration communale, le Département de la prévoyance sociale et de la santé publique a délégué le Centre de gériatrie pour la prise en charge des soins médicaux. Une excellente collaboration s'est instaurée et se maintient entre ce dernier et le Service médico-social.

Il faut en venir à la façon dont est organisée la marche de la maison :

- chacun a la possibilité de prendre le repas de midi, livré de l'extérieur, à la salle de séjour ;
- entretien du linge, d'entente avec une blanchisserie de l'extérieur ;
- participation à l'infrastructure mise en place : gymnastique, ergothérapie ;
- si le handicap le justifie, aide pour démarches à l'extérieur ;
- soins d'hygiène dispensés par l'aide-infirmière ;
- soins médicaux organisés par l'infirmière, à la demande du médecin ;

- en cas d'urgence, appel à la personne de garde, nuit et jour, par Interphone ou téléphone.

Nous nous plaçons à noter que des bénévoles animent déjà des rencontres trois après-midi par semaine dans cette salle.

Nous n'avons pas rencontré de difficulté à remplir la Florimontaine. Il faut cependant dire qu'un tiers des locataires vivait au préalable à l'extérieur de la commune, mais avait de fortes attaches familiales pour désirer y venir.

Chacun vit dans ses propres meubles et peut, s'il le veut, être totalement indépendant de tout encadrement.

Après plus de deux ans de fonctionnement de la première institution des Palettes et après quelques mois d'exploitation de la Florimontaine, nous tirons une conclusion sous forme de vœux :

Que ce type de logements dits « D II », pare à tous les besoins du handicap physique et de légère désorientation de la personne âgée, afin que l'on ne soit plus réduit à des placements pénibles pour nos aînés qui peuvent encore jouir d'une certaine autonomie et vivre ainsi dans leur quartier plus heureux.

Service médico-social
de la Ville de Lancy
B. Bonvin
Infirmière de la Santé publique

SERRURERIE André VOLPE

Route du Grand-Lancy 54
1212 Grand-Lancy
Téléphone 94 28 77

Bernard Bodmer Horticulteur - Fleuriste

PETIT-LANCY - Saint-Georges
Téléphone magasin 92 17 20 - App. 93 06 18
Livraison à domicile



76, route de Chancy - ONEX - Téléphone 93 66 18
PARKING PRIVÉ - PETANQUE

ENSEIGNES DECORA

DÉCORATION
MICHEL CHILLIER
5, rue Bergalonne - GENEVE
Tél. 21 13 14

Camille Lorenzini

MENUISERIE - AGENCEMENTS
61, avenue des Communes-Réunies
Grand-Lancy - Tél. 94 15 01

Robert dentand Teinturier

GRAND-LANCY - Tél. 94 23 26



GD FLEURS
GLAUS & DELFOLIE
Décorations
en tous genres

Ouvert tous les jours sauf le dimanche
7, avenue du Curé-Baud - 1212 Grand-Lancy
☎ 94 25 48

Cordonnerie LANCY-PARC

Ultra-moderne
Réparations soignées - Prix modérés
Parcage facile
A. BROYE
Téléphone 92 61 58



JUDO ASSOCIATION PALETTES

Coupe du printemps des Palettes 1979

Le samedi 9 juin dernier, pour la neuvième fois, le Judo Association Palettes a organisé sa traditionnelle Coupe du printemps. Cette année, huit équipes ont participé à cette compétition, soit la presque totalité des clubs du canton.

Pour la neuvième édition, les équipes se composaient de 10 combattants âgés de dix à seize ans, répartis en dix catégories de poids de 27 à 60 kilos.

Etant donné le nombre de combattants (plus de 80 judokas), les organisateurs ont réparti, par tirage au sort, les équipes en deux groupes de 4, chaque club rencontrant trois autres équipes. Après classement de ces deux groupes, les premiers étaient finalistes, alors que les seconds se disputaient la troisième place.

Après 100 combats, Onex et Carouge se rencontraient pour l'attribution de la troisième place, Bernex et Avully disputant la finale.

Classement final :

1. Samourai Bernex
2. Judo-Club Avully
3. Judo-Club Onex
4. Judo-Club Carouge
5. Budokan Vernier
6. Judo Association Palettes
7. Shung Do Kwan

Ecole de Judo Versoix

Nous espérons que toutes ces équipes se retrouveront l'an prochain pour disputer la dixième Coupe du printemps des Palettes.

En attendant, l'entraînement continue et l'on peut toujours s'inscrire au Judo Association Palettes, téléphone 42 78 30.

JUDO-KWAI-LANCY

Le connaissez-vous ?

Le Judo-Kwai-Lancy réouvre ses portes après la période de vacances.

Le judo, sport de défense utilisant la force de l'adversaire est une valeur éducative. Il permet à chacun de découvrir l'étendue de ses possibilités quel que soit l'âge, dépassant ainsi la simple technique de combat.

Nos entraîneurs se feront un plaisir de vous donner de plus amples renseignements dans notre salle qui se trouve à l'école de la Caroline, rue des Bossons, tél. 93 99 82 ou 92 01 58.

Vous pouvez nous rendre visite les lundis, mardi, mercredi et vendredi à partir de 18 h. pour les cours d'enfants et les lundis, mercredi et vendredi à partir de 19 h. 15 pour les cours d'adultes.

Et si ce sport vous tente, pourquoi ne pas nous emprunter un kimono pour vous faire une idée du judo etc... de votre forme physique ?

Judo-Kwai-Lancy

Cyclo-Lancy

Malgré un temps très maussade (pluie en début de journée), pas moins de 123 cyclistes (dont 8 du club organisateur) se présentèrent au départ de ce premier Brevet du Tour du Canton, long de 100 km.

Le plus jeune participant n'était âgé que de 12 ans et le plus âgé avait 74 ans.

De nombreuses coupes ont été distribuées :

- Challenge Citroën : au club le plus éloigné - Le Locle
- Ce challenge sera acquis définitivement au club qui l'aura gagné 3 fois en 5 ans ;
- Challenge Bula : Migros - 10 participants plus Coupe Leontli. Même conditions que le Challenge Citroën ;
- Coupe Loder : Cyclo Tourisme Chênols - 8 participants ;
- Coupe Giraud : Citroën - 7 participants ;
- Coupe Stambac : Radio TV - 6 participants ;
- Coupe Granger : Dames du Cyclo-Lancy - 3 participantes ;
- Coupe Golay : le plus éloigné - un vacancier de Maubuge ;
- Coupe Diadème : le concurrent suisse le plus éloigné - Montana ;
- Coupe du Cyclo-Lancy : féminine individuelle la plus âgée ;
- Coupe Cyclo-Lancy : participant le plus âgé - 74 ans (Aubonne).
- Coupe Katia : concurrent le plus jeune - 12 ans.

Groupe choral Lancéen

La Chorale de Marignac est une formation d'amateurs de musique de chambre vocale. Malgré toutes les difficultés de disponibilité, nous avons réussi à former un bon groupe d'une dizaine de participants, mais pour un ensemble durable, il faut en trouver encore autant. C'est pourquoi je vous expose nos buts et nos difficultés, en espérant que je trouverai encore du monde : celles (sopranos et altos) et ceux (ténors et basses) qui trouvent intéressante l'activité d'un groupe choral. Finalement, c'est une chose que l'on fait soi-même et en collectivité plutôt que de la laisser faire par d'autres.

Notre principal but est de cultiver la musique « a capella » (chœurs sans accompagnement) — sacrée et profane — de la Renaissance jusqu'au XXe siècle. Une certaine (même modeste) connaissance de la lecture à vue est nécessaire. Notre principale difficulté : impossible de répéter du lundi au vendredi ; impossible de trouver deux heures de loisir dans une semaine de travail de cinq jours déjà surchargée. Il reste, habituellement, sauf imprévu, le samedi de 17 h. à 19 h., ou encore, éventuellement le dimanche soir. Toutes les personnes qui peuvent être intéressées par ce groupe choral sont priées de venir sans autre à ses répétitions, chaque samedi, de 17 h. à 19 h., au Centre Marignac, 28, avenue Eugène-Lance, 1212 Grand-Lancy.

Renseignements : Zoltan Kacsoh, musicien OSR, chef de la chorale, téléphone 49 37 93.

Corps des Sauveteurs auxiliaires de la Ville de Lancy

Fractures et brûlures

Résumé de l'exposé présenté par le Dr Gronek, brigadier-médecin du corps, au cours de l'exercice du 6 avril 1979.

C'est un exposé brillant que nous a fait le Dr Gronek. Il nous parle d'abord de fractures. Il énumère les sortes de fractures allant de la fracture fermée à la fracture ouverte, en passant par la fracture du crâne.

Lors d'un accident, notre rôle est d'apporter à la victime du réconfort, en agissant avec douceur, mais fermement et d'organiser les secours. Il faut empêcher que l'accidenté ait froid. Dans le cas d'une fracture d'un membre, il est urgent de faire évacuer le blessé à l'hôpital pour qu'il voie le plus rapidement possible un médecin capable de localiser la fracture et lui donner les soins appropriés. Le docteur Gronek insiste sur le fait qu'une fracture est un cas d'urgence, et qu'il faut agir vite.

Fracture du crâne

Comment diagnostiquer une fracture du crâne ? Saignement du nez ou des oreilles est en général le symptôme type. Mais il arrive parfois qu'aucun symptôme ne fasse soupçonner une fracture du crâne. Donc difficulté de diagnostic précis. Là encore l'évacuation à l'hôpital s'impose d'une façon urgente.

Brûlures

Il y a plusieurs sources de brûlures. Les plus courantes sont thermiques, électriques et chimiques. Elles peuvent entraîner une perte de connaissance. Une brûlure provoquée par le feu entraîne une blessure profonde, contrairement à l'eau qui, elle, provoque des brûlures étendues.

- Il y a trois degrés de brûlures :
- au premier degré, cela est peu important et se soigne très rapidement sans soins spéciaux ;
- au deuxième degré, la brûlure provoque des douleurs vives, des cloques et de l'inflammation ;
- au troisième degré, c'est la destruction totale de l'épiderme. Dans les cas graves, mais non désespérés, la possibilité d'une greffe cutanée existe en prélevant de la peau sur l'individu.

Il est recommandé de n'apporter aucun soin sur place, mais d'évacuer le ou les blessés très rapidement à l'hôpital. Le grand brûlé, c'est-à-dire une personne atteinte à 50-70 %, perd en eau le 10 % de son poids.

Pour terminer, le Dr Gronek insiste sur le fait qu'il est toujours souhaitable de connaître le maximum de choses, afin d'apporter les premiers secours à un blessé.

Mais notre rôle n'est pas d'administrer une médication et de soigner proprement dit, mais de rester dans les limites des premiers secours.

J. Castagna



Schweizerische Krankenkasse Helvetia
Société suisse de secours mutuels Helvétia
Società svizzera di mutuo soccorso Elvezia
Téléphone 93 94 22

AGENCE DE LANCY
24, chemin de la Vendée
1213 PETIT-LANCY

Des vacances de rêve à votre porte

Vos vacances sur mesure auprès du spécialiste de votre région.
Pour tous vos billets d'avion, train, bateaux et cars, une seule adresse :

Centre commercial Caroll
18a, chemin de la Caroline
1213 PETIT-LANCY - Tél. 93 49 10 - 11

Agent : AIRTOUR SUISSE - KUONI - DANZAS - HOTELPLAN - UNIVERSAL - TOURWEST
OCEAN TOURS - MARTI - Etc.





Roger BOSSON

Service rapide de réparations

Installations thermiques
Etudes - Devls - Réalisations
Chauffages centraux
Production d'eau chaude
Equiptement pour le mazout

Bureau 2, boulevard Saint-Georges
1211 Genève 8
Téléphone 022 / 29 80 16

Restaurant Le Marignac

M. et Mme Henri COTTET

32, avenue Eugène-Lance
GRAND-LANCY
Tél. 022/94 04 24

Une cuisine soignée dans un beau cadre de verdure et de tranquillité. Salles et salons pour vos repas d'affaires et fêtes de familles.

Demandez-nous conseil

c'est dans votre intérêt

Vous désirez:
un crédit commercial
un crédit de construction
un prêt de rénovation
un prêt hypothécaire
un dossier-titres

Adressez-vous à notre Siège
ou auprès de l'une de nos Agences.



CAISSE D'EPARGNE GENEVE

banque cantonale genevoise

Pompes Funèbres Générales S.A.

Avenue Cardinal-Mermillod 46 - 1227 Carouge
Téléphone permanent (jour et nuit) 42 30 60

Vins - Spiritueux - Ilmonades - Bières

GUILLERMIN

Cave du 1^{er} août

Arrangements pour réceptions, mariages, etc.
Nous vous conseillons et vous livrons à domicile

4, chemin du 1^{er}-Août - 1212 Grand-Lancy - Téléphone 94 26 16

Extrait du compte rendu de l'administration municipale pour l'année 1978 et pour la période administrative de 1975 à 1979

Voie et nettoyage

Au cours de l'exercice écoulé, nos collaborateurs chargés de l'entretien des voies communales se sont occupés de travaux nombreux et variés, travaux dont l'importance a tendance à échapper de plus en plus à l'attention des citoyens.

Durant plus de huit semaines, une équipe composée de six personnes a assuré des travaux de reflachage de nos chemins, nécessitant l'achat de près de Fr. 10 000.— d'émulsion et agglomérés divers, alors que pendant la même période, deux personnes assuraient le rafraîchissement des marquages routiers, utilisant pour cette tâche environ 1500 kg de peinture, dont la fourniture entraîna une dépense de Fr. 8400.—.

Les services rendus à notre population à travers les ramassages mensuels du vieux papier, de ferraille, de gros objets, le ramassage des sapins de Noël, les travaux de déneigement, l'épandage de sel et de calcium sur nos routes, les nombreux prêts de matériel de fête, ont entraîné des dépenses de transport de l'ordre de Fr. 23 000.—, correspondant à plus de 775 heures de camionnage. Notre personnel quant à lui, fut retenu pour ces tâches environ 2050 heures.

En 1978, la maison concessionnaire chargée du ramassage des ordures a enlevé à raison de trois levées hebdomadaires, 5629 tonnes d'ordures ménagères. Ces déchets ont été conduits durant huit mois au qual de déchargement situé sous le Bois de la Bâtie et pendant quatre mois à la décharge cantonale de Châtillon, soit durant toute la période nécessaire à la réparation des fours de l'usine de destruction des ordures des Cheneviers.

Le coût moyen de la levée des ordures par habitant s'est élevé à Fr. 11.75 pour 1978.

La Commune de Lancy a recours à une entreprise spécialisée pour assurer le nettoyage des sacs d'eau pluviale de nos routes communales. Ce travail exécuté une fois l'année, grâce à un camion-suceur, a entraîné en 1978 une dépense d'un montant de Fr. 15 543.—.

La grosse arroseuse dont nous savons fait l'acquisition en août 1977, a été utilisée durant 943 heures en 1978. Par son travail, ce véhicule nous a donné entière satisfaction. Conscient des avantages que procure la mécanisation des tâches d'entretien, le Conseil municipal, en acceptant l'achat d'une balayeuse, a permis à nos collaborateurs d'exécuter leur travail avec encore plus de fréquence et d'assiduité.

Ce nouveau véhicule, de marque « Rapid », est entré en service en septembre dernier. A la fin de l'année, il avait déjà exécuté 383 heures de balayage. Cet achat a représenté un investissement de l'ordre de Fr. 74 920.—.

Au terme de cette expérience de quatre mois, nous pensons qu'à l'avenir, notre commune devrait faire l'acquisition d'un deuxième véhicule de ce type. L'un assurerait alors le nettoyage du secteur du Petit-Lancy, l'autre celui du Grand-Lancy.

Le système du ramassage du verre, confié jusqu'à ce jour à une entreprise privée, a dû être revu, compte tenu de l'irrégularité du service fourni par la maison désignée. Dès le mois de juillet 1978, l'Entreprise Pluss à Peney, a été chargée de cette tâche et nous avons acquis de cette dernière six bennes métalliques, de grande capacité, disposées aujourd'hui en permanence dans nos différents quartiers. Coût de ce matériel : Fr. 40 000.—.

POLICE MUNICIPALE Effectif

Le Service de la police municipale comptait en 1978 un brigadier, un sous-brigadier, trois agents, une secrétaire et deux agents auxiliaires, qui fonctionnent de mai à septembre. L'effectif a été porté de 4 à 5 agents en uniforme.

Deux nouveaux agents ont été engagés en 1978 : il s'agit de MM. Alain Nicolet et Bernard Nouvelle, à qui nous souhaitons la bienvenue et une heureuse carrière à Lancy.

Dans son rapport annuel, M. le Brigadier Martin Gobet constate que les tâches qui incombent à la Police municipale sont toujours plus nombreuses. Il relève que les dégâts commis à la propriété publique et privée sont toujours plus nombreux et que certains cyclistes et cyclomotoristes circulent dans les parcs publics sans tenir compte du tout des risques d'interdiction.

Certains propriétaires de chiens sont d'un sans-gêne sans pareil, laissant leurs animaux salir les trottoirs et les emplacements réservés aux enfants.

Rappelons que les frais de remise en état et les réparations rendues nécessaires par suite de vandalisme contre la propriété publique sont très élevés, ce que nous déplorons. C'est dire que notre Police municipale a beaucoup à faire et notre dévoué brigadier et son équipe s'acquittent avec fermeté de leur mission.

A l'avenir, une rubrique comptable sera spécialement tenue pour chiffrer exactement ces dégâts.

Marchés

Mardi : Caroline
Jeudi : Palettes et Petit-Lancy
Vendredi : Grand-Lancy, place du 1^{er}-Août

Plantons de circulation

Place des Ormeaux
Chemin des Semailles
Chemin des Pontets
Florimont
Marie-Thérèse

Agents auxiliaires

Instauré en 1973, le système en vigueur donne satisfaction et décharge d'une manière notable le travail de surveillance des agents en uniforme.

C'est une tâche difficile qui demande beaucoup de doigté et d'entregent. Il s'agit principalement d'une activité préventive, d'informations et de conseils à la population. Toutefois,

en cas d'abus manifestes de contrevenants, qui ne respectent pas, par principe, les règlements et les lois en vigueur, nos agents ont le devoir d'être sévères. Deux contraventions ont été contestées en 1978, ce qui est minime par rapport aux 400 infligées par nos agents auxiliaires.

Circulation

Secondés par cinq patrouilleurs adultes engagés par le Département de justice et police, nos agents effectuent une surveillance à cinq passages à piétons lors de l'entrée et la sortie des écoles. C'est une prestation extrêmement utile pour la sécurité des enfants.

En ce qui concerne l'établissement d'un plan directeur pour les deux roues, nous avons contracté deux bureaux spécialisés, qui nous ont fait des offres dont la Commission de police a eu connaissance.

La signalisation routière a été convenablement entretenue et améliorée, nos agents ayant mandat de nous signaler toute anomalie à ce sujet.

En 1978, est intervenue la pose par l'Etat de glissières de sécurité à la hauteur du chemin des Pâquerettes et de celui du Banc-Bénit. De nombreuses réclamations nous sont parvenues à la Mairie à ce sujet, les accès aux immeubles voisins étant rendus difficiles en raison de ces faits. Nous sommes intervenus auprès du Département compétent, qui a justifié sa décision en invoquant principalement la sécurité des élèves fréquentant le Collège de Saussure.

L'aménagement de la route de Chancy s'est poursuivi à la hauteur de la place des Ormeaux-avenue Louis-Bertrand. Le passage à piétons a été modifié et nous avons insisté pour qu'un feu clignotant soit placé.

Diverses requêtes de l'Association des parents d'élèves et de particuliers ont été transmises au Département pour suite favorable à donner, concernant notamment la traversée de la route du Grand-Lancy, à la hauteur du chemin de Sous-Bois et également au sujet de la signalisation de certains passages à piétons.

Compétence des agents

La discussion avec le Département et l'Association des communes genevoises se poursuit. Les membres de la Commission de police ont reçu le projet étudié en collaboration avec l'Association des agents municipaux et les Conseillers administratifs délégués à la Police.

Divers

En sa qualité de délégué communal du B.P.A. (Bureau pour la prévention des accidents), M. Martin Gobet, brigadier, assure le relais avec le Conseil administratif. Une nombreuse documentation est publiée par ce Bureau et est tenue à disposition sur les guichets du Secrétariat.

Conclusions

Le Conseil administratif tient à exprimer sa reconnaissance à M. Martin Gobet et à son service pour le travail considérable accompli pour le bien de la population.

SPORTS

L'exercice du sport est toujours très apprécié à Lancy, preuve en est le nombre de ses adeptes, plus de 4000 étant inscrits auprès des divers groupements locaux.

Si la charge réelle que revêt cet aspect de la vie communale n'apparaît pas globalement à un point précis de ce rapport, elle peut être estimée de nos jours à une part très importante de notre budget, en tenant compte des intérêts et des amortissements des installations.

En effet, indépendamment de l'aide financière apportée à nos clubs sous forme de subventions et des montants nécessaires pour assurer le bouclage des comptes de notre piscine et de nos bassins de natation, il y a lieu d'ajouter la charge que représente tout le travail de nos collaborateurs, lorsqu'ils assurent, à temps partiel ou complet, des activités de gardiennage, de surveillance, de conciergerie ou d'entretien des terrains et locaux concernés.

En 1978, à eux seuls, les frais de maintien de nos différents terrains de football se sont montés à Fr. 75 000.—, alors que notre participation à l'exploitation du Centre sportif intercommunal des Evaux, 17% du montant total, s'est élevée à Fr. 41 225.—. De plus, pour permettre la reconstruction du club-house du Lancy Tennis Club, au Petit-Lancy, nous avons pris en charge une dépense de Fr. 31 000.—, destinée à assurer le transfert d'un groupement de petits jardins sur une nouvelle parcelle.

Cet important effort financier est nécessaire, utile, voire indispensable à la bonne marche de notre société lancéenne, car il faut encore, pour que tout marche bien dans ce genre d'activités, beaucoup de gens dévoués et généreux, dont nous saluons une nouvelle fois le très louable engagement.

SERVICE MÉDICO-SOCIAL

S'adresser à un service médico-social, ce n'est plus aujourd'hui parler d'indigence. Certes, des dépannages de ce genre existent, suite à un triste événement qui, momentanément, alourdit et perturbe un budget familial.

C'est alors avec beaucoup de discrétion et de compréhension que notre service intervient pour rééquilibrer une situation malheureuse.

Un service social, c'est également et surtout d'un autre ordre : c'est répondre et essayer de solutionner certains conflits moraux, familiaux ou professionnels. C'est se pencher avec attention et patience sur les problèmes touchant les personnes âgées, c'est être ouvert et à disposition de toutes les couches de la population.

Nous relevons avec beaucoup de satisfaction le travail accompli par notre infirmière de la santé publique, son dévouement, aidée dans ses tâches par deux collaboratrices, ainsi que par les responsables de nos deux foyers de personnes âgées, des Palettes et de la Florimontaine, ce dernier récemment inauguré.

Cette heureuse collaboration existant entre ce service, les médecins, nos paroisses, le bénévolat dans nos quartiers, et les institutions sociales du canton, permet d'absorber un vaste

Roch & Cie

Agence immobilière
Place du Molard 3
1204 Genève - Tél. 21 70 11

Dès novembre 1979

BUREAUX, COMMERÇANTS, ARTISANS, PARTICULIERS :

Tous travaux de secrétariat

(français uniquement)

J. COUTAZ - 56, route du Grand-Lancy - Téléphone 94 08 83, après-midi

Eric Maurer

Ebénisterie - Agencements

Chemin du 1er-Août 5 - Téléphone 94 50 70
1212 Grand-Lancy - Genève

Télévision Secours

Dépannage rapide
Sonorisation
Abonnement réparations

Dominik LAUPER

Téléphone 57 33 30
250, route de Bernex - 1233 BERNEX

TELECTRO

ENTREPRISE ELECTRIQUE

Joseph W. Parth

Téléphone (022) 94 22 44
Avenue Eugène-Lance 72
1212 GRAND-LANCY

BOULANGERIE - PATISSERIE

J. Terrier

Tea-room

Téléphone 94 26 23
Route du Grand-Lancy Grand-Lancy

Teinturerie blanchisserie des Palettes

25, chemin des Palettes
1212 Grand-Lancy - Téléph. 94 82 26

H. PREM - Travail soigné

COIFFURE DAMES ET MESSIEURS Institut mondial du cheveu

40, ch. des Semailles - 1212 Grand-Lancy
Téléphone 94 79 23

Mise en pli, de Fr. 12.- à 18.- **BON Fr. 2.-**

Couleur de Fr. 27.- à 33.- **BON Fr. 3.-**

Permanente de Fr. 49.- à 55.- **BON Fr. 5.-**

Massage du cuir chevelu par irrigation

Samedi matin, masseur diplômé

Massages relaxants - Soins complets de la
peau par esthéticienne maquilleuse diplômée

Mme Ponte est à votre disposition

programme d'actions : soins à domicile, réceptions aux Palettes et à la Caroline, organisation des restaurants scolaires, inscriptions dans nos deux maisons de vacances, séjours des aînés, etc. Nous adressons à tous ceux qui se dévouent en ce domaine notre plus profonde reconnaissance.

FINANCES

Examen des comptes : résultats de nos délibérations, de décisions, qui se traduit par une succession de chiffres, de comparaisons, mais qui surtout nous amène à nous poser quelques questions sur notre attitude, sur le sens de notre activité, sur le pour et le contre de telle ou telle prise de position.

C'est pour chacun de nous, l'occasion de réfléchir plus profondément et l'on se rend alors compte que, quoique parfois opposés, nos idées souvent se regroupent, même si spontanément, nous nous sommes peut-être heurtés.

C'est ainsi que l'on doit arriver à la fin d'un exercice, et principalement à la fin d'une législature, avec le sentiment d'avoir assumé nos responsabilités dans un intérêt commun, reconnaissant objectivement aussi bien le côté positif que le côté négatif de nos débats.

Ce qui est positif : nous nous en félicitons. Ce qui est négatif : à nous d'y remédier et à l'avenir de mieux faire.

D'ici peu de temps, le renouvellement de nos autorités nécessitera une remise en question des options engagées, programme complexe au moment où la situation économique paraît plus fragile, plus difficile à prévoir.

Néanmoins, nous sommes conscients que nos engagements n'ont pas été pris à la légère, mais mûrement étudiés, ayant toujours raisonnablement répondu aux besoins tout en recherchant l'équivalent financier.

De ce fait, nous souhaitons que nos générations futures, en suivant cette ligne, n'en subissent pas de contre-coup.

Ci-après, résumons les quelques points marquants de la situation de notre Commune :

En 1977, nous indiquons que la récession économique de notre pays n'entraînait pas de conséquences trop graves pour notre situation financière.

Or, nous devons constater que celle-ci s'est très sensiblement repercutée en 1978 sur nos finances communales.

En effet, la valeur de perception, budgétée à Fr. 290 000.- n'a atteint que Fr. 266 702.41, contre Fr. 274 898.95 en 1977, ce qui a entraîné un manque, sur nos prévisions budgétaires, de Fr. 1 211 474.20.

Heureusement :

- les dépassements de crédits ont été minimes (0,52 % du budget, soit Fr. 102 346.-), auxquels viennent s'ajouter des dépenses diverses et crédits déjà accordés en cours d'année, soit au total Fr. 280 533.45.

- certaines dépenses ont été inférieures à celles prévues ;

- le rendement de la taxe professionnelle a été supérieure de Fr. 392 618.20.

Malgré tout, il nous a été possible de virer aux comptes de réserves les sommes suivantes :

| | |
|---|-----------------|
| — achat de terrains | Fr. 550 000.- |
| — aménagement du foyer de personnes âgées au Pt-Lancy | Fr. 500 000.- |
| — terrain d'aventures | Fr. 100 000.- |
| — conservation du Vieux-Lancy | Fr. 200 000.- |
| | Fr. 1 350 000.- |

- grands travaux
 Fr. 2 320 000.- |

- attribution spéciale grands travaux
 Fr. 200 000.- || | Fr. 2 520 000.- |
| | Fr. 3 870 000.- |

Relevons encore que le reliquat des centimes additionnels, au 31 décembre 1978, s'élève à Fr. 3 089 387.65, ce qui, reporté à 52 centimes,

Bientôt le SKI

Notre sélection de modèles choisis tout spécialement pour vous

Grand choix

ski d'occasion

Chaussures



Location

Skis et chaussures

Préparation des skis
alguisage, semelles,
contrôle des fixations

SCHICKLI SPORTS

59, route du Grand-Lancy
GRAND-LANCY - Téléphone 94 86 79

INSTALLATIONS SANITAIRES
Ferblanterie

MAULINI - PRINI

Route du Grand-Lancy 47
Tél. 94 50 75
Grand-Lancy

ENSEIGNES

SÉRIGRAPHIE
DÉCORATION

Route du Grand-Lancy 59
1212 Grand-Lancy
Tél. 94 82 50

ENTREPRISE COUVERTURE BATIMENTS

J.-P. et M. TADEO Frères

Rue Charles-Cusin 2
Téléphone 31 58 46
Confignon - Téléphone 94 05 30

PAPETERIE
FOURNITURES DE BUREAU

J. FRUTIGER

1212 Grand-Lancy
5, place du 1^{er}-Août Tél. 94 61 20

André DUPONT

et ses fils

Place du 1^{er}-Août 3
Téléphone 94 33 55 - 94 33 56
Grand-Lancy

Maçonnerie - Béton armé - Gypserie - Peinture
Papiers peints

Brasserie - Restaurant

EUROPRAILLE

64, avenue Eugène-Lance
Grand-Lancy - Téléphone 94 70 40

SALLE DE SOCIÉTÉ
Ouvert le dimanche

M. et Mme Cottier

Disc-Import

Montres - Disques HI-FI
DISCOUNT
72, Communes-Réunies - 1212 Grand-Lancy

de l'Etoile

Entreprise du bâtiment et travaux publics

ADRIEN MEIER + Cie

Marlo Bacchetta, succ.

Chemin Grange-Collomb 6a - Grand-Lancy

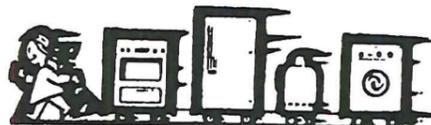
Tél. 43 47 40

P.-E. MULLER

V. LORENZINI successeur

Coulouvrenière 17 - Téléphone 29 20 85

1204 Genève



RAYONNAGES CLASSIQUES
RAYONNAGES A PALETTES
ROULETTES EN TOUS GENRES

(le plus grand choix en Suisse)

Une société
ouverte à
vos problèmes
financiers

SOCIÉTÉ
DE BANQUE
SUISSE



Agence de Lancy-Palettes
86, avenue des Communes-Réunies
Tél. (022) 94 81 22

CAISSE MALADIE ET ACCIDENTS CHRÉTIENNE SOCIALE SUISSE

Section de Lancy

Bureau:

Centre Commercial de Tivoli
Chemin du Fief-de-Chapitre

Tél. 93 34 51

1213 Petit-Lancy

Trolleybus ligne 22 (arrêt Fief-de-Chapitre)

DEMENAGEMENTS ODIER

Garde-meubles — Demandez-nous un devis — Prix et qualité imbattables

8, Grandes-Communes — 1213 Petit-Lancy — Téléphone 93 55 11

Edouard Brun
& Cie

Régle
Vente et achat
d'immeubles, villas,
et appartements
Conseil immobilier
Placements
hypothécaires

tél. 35.19.60
7, rue Veronnex

PHARMACIE NOYER

A. et M. NOYER, pharmaciens

Chemin des Palettes 3
GRAND-LANCY

Tél. 94 67 22

Livraisons à domicile

A remettre à Onex

Bel appartement HLM, 3 pièces, 8e étage avec vue
Fr. 380.— par mois, libre immédiatement

Reprise pour moquettes et agencements divers Fr. 4000.— (val. 12 000.—)
arrangement possible.

Téléphone 36 17 62, de 12 h. 45 à 13 h. 15.

VILLE DE LANCY

Avis officiels

Horaires de la Mairie

Dès le lundi 1er octobre 1979, les bureaux de la Mairie seront ouverts comme suit : de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.

Samedi fermé.

Cimetière du Grand-Lancy

Les personnes ayant des parents inhumés au cimetière du Grand-Lancy en l'année 1959 ou antérieurement sont informées que le tour de rotation de 20 ans est échu. Les personnes qui désirent conserver les tombes sont priées de s'adresser à la Mairie.

Dans le cas contraire, les monuments ou ornements des tombes seront enlevés dans un délai d'un mois à dater du 1er janvier 1980.

Noces d'Or

Désirant marquer les « Noces d'Or » des couples habitant notre commune par une petite réception, une fois par année, les intéressés voudront bien s'inscrire auprès du Secrétariat de la Mairie, téléphone 94 11 11.

Bureaux à louer

70, route du Pont-Butin, au Petit-Lancy, 2e étage, 92 m², prix charges comprises Fr. 12 990.— par an, actuellement libres.

S'adresser à la Mairie, téléphone 94 11 11.

Reconnaissance

Monsieur le Syndic,

Avant de partir pour une cure de trois semaines à Loèche-les-Bains, je m'empresse de vous écrire ces quelques lignes pour vous féliciter et vous remercier de l'aménagement et de l'abaissement des trottoirs aux passages à piétons.

Je peux quitter le Foyer tranquillement, sans entraver la circulation jusqu'à Plan-les-Ouates, ce qui est une sécurité pour moi.

En vous priant de bien vouloir transmettre ces remerciements à vos collègues de travail, je vous adresse, Monsieur le Syndic, mes meilleures salutations.

Un pensionnaire
du Foyer des Voirets
Amédée Doutaz

A Fleur d'Epine, colonie de Lancy à La Coudre

C'est le 31 juillet 1979 que les colons de « Fleur d'Epine » sont entrés en possession du nouveau bâtiment, terminé tout juste à temps pour accueillir les enfants inscrits pour le mois d'août.

Spacieuse, claire, bien équipée, la maison est à même de recevoir 40 enfants. Les parents des premiers colons ont admiré la conception fonctionnelle et agréable de « Fleur d'Epine ».

Des locaux différenciés permettent toutes sortes d'activités. Grande salle claire et aérée pour les réunions nombreuses, salle plus petite pour les jeux et les chansons.

Les enfants sont quatre par chambre ; ils disposent d'une armoire personnelle qui permet de tenir les effets bien en ordre.

Donc, le 31 juillet, l'équipe des moniteurs et de la cuisine attendaient leurs ouailles de pied ferme après avoir prévu un programme d'activités variées.

Ce premier séjour s'est déroulé dans les meilleures conditions de santé et d'atmosphère.

Le comité de « Fleur d'Epine » a reçu la visite du Conseil administratif le 4 août. A cette occasion, Mme Magnin a dit sa satisfaction de voir revivre une maison que les anciens, M. Paquin, M. Cornioley, Mme Maire, Mlle Gonthier avaient voulu campagnarde et sereine. Elle dit aussi son espoir que « Fleur d'Epine » devienne familière à beaucoup de Lancéens : écoliers, sociétés, groupements de toutes sortes, afin que l'investissement consenti le soit pour le bien de tous.

Le comité de « Fleur d'Epine »

Croix-Rouge genevoise

Le Service de soins infirmiers à domicile de la Croix-Rouge genevoise (SSID) contribue au maintien et à l'amélioration de la santé de la population par :

- des soins à domicile et ambulatoires sur ordre médical ;
- des soins préventifs pour aider à se maintenir en bonne santé et pour soutenir les patients qui choisissent de rester chez eux ;
- des visites aux mères et aux nourrissons dès leur sortie de maternité ou de clinique ;
- des consultations de bébés ;
- des traitements de réadaptation à la vie quotidienne ;
- une aide sur le plan médico-social en collaboration avec d'autres services.

Vous pouvez joindre les infirmières, Mme Marthe Roth et Mlle Danielle Borer, les jours ouvrables, au

Centre médico-social de l'école des Palettes
téléphone 94 33 23, de 14 à 15 heures (le mercredi de 16 à 17 heures). En cas de non-réponse, téléphone 42 85 50.

- Soins ambulatoires : de 14 à 15 heures (mercredi de 16 à 17 heures).
- Consultations de bébés : jeudi de 15 à 17 h.

Nécrologie

C'est le 11 août dernier que s'est éteint, à 69 ans

Monsieur François de ROVINELLI

retraité de la Banque Hypothécaire du Canton de Genève, dont il était le chef de l'agence du Petit-Lancy.

Dévoué à la cause mariale, M. de Rovinelli s'occupait depuis longtemps de l'organisation des pèlerinages romands à Lourdes.

A son épouse, à ses enfants et petits-enfants, nous renouvelons l'expression de notre vive sympathie.

Le 9 septembre, c'est

Madame Jeanne SEURE

qui nous quittait, dans sa 58e année, à la suite d'une maladie qui ne pardonne pas.

Présidente de l'Union féminine du Grand-Lancy, Mme Seure était appréciée pour sa gentillesse et son dévouement.

A tous ses proches, nous présentons nos sincères condoléances.

Le 13 septembre est décédé

Monsieur Ferdinand AUBERT

dans sa 73e année.

Enfant de Lancy, membre des « Vieux Lancynois », Ferdinand Aubert était aimé de chacun.

Le grand champion motocycliste qu'il était a connu de nombreuses victoires tant sur le plan national (course de côtes) que dans des épreuves internationales.

A Mme Ferdinand Aubert, à sa fille et à sa petite-fille ainsi qu'à son frère René Aubert et à toute sa famille, nous réitérons notre sympathie.

Association des parents d'élèves du Cycle d'Orientation des Voirets et de son annexe, le Collège de Saussure

Le comité de l'Association se réunira au Café du Camp, route de Saint-Julien 110, à Plan-les-Ouates, les lundis 5 novembre, 3 décembre 1979 et les lundis 7 janvier, 4 février, 3 mars, 14 avril, 5 mai, 2 juin 1980.

Tous les parents, membres de l'Association, peuvent participer, occasionnellement ou régulièrement, à ces séances et y apporter leur suggestions, leurs critiques ou leur soutien.

Pour le comité : Pierre Meylan

Concours interne gymnastique artistique S.F.G. Lancy

SAMEDI 3 NOVEMBRE 1979

20 h. 30

Salle communale du Petit-Lancy

Soirée annuelle de la S.F.G. Lancy

SAMEDI 1er DÉCEMBRE 1979

Ecole En Sauvy, dès 13 h. 30

biolley sport

Grande vente de skis, fixations et chaussures de fin de série et d'occasion à très bas prix.

Le matériel d'hiver est arrivé

Par un acompte, vous pouvez dès maintenant venir choisir et faire réserver votre matériel. N'attendez pas pour préparer votre matériel de ski. Prix d'été jusqu'à fin septembre. Réouverture le samedi après-midi de 14 à 17 heures.

Centre Commercial Caroll

Chemin Caroline 18 A - Petit-Lancy

Téléphone 92 06 78

Prochainement dans notre magasin, la révolution dans la
chaussure de ski

SALOMON SX 90 - SX 90 E

Skis :

Fischer - Authier - Volkl - Dynastar - Rossignol - Nidecker

Fixations :

Salomon - Marker - Gézy - Look - Vinersa - Iser - Tyrolia

Chaussures :

Raihle - Dynafit - Comix - Salomon - Munari - Vendramini



SX 90 Equipe : orange et noir